

## Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le lundi 18 décembre 2017 à 17 h 30, au 1230, rue Principale.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire  
M. Richard St-Pierre, conseiller  
Mme Nancy Mignault, conseillère  
M. Marc Bastien, conseiller  
M. Nicolas Gauthier, conseiller  
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Jocelyn Isabelle, conseiller, est absent.

### ***FORMANT QUORUM***

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés, conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de la séance.

#### 1. Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-sept heures trente (17 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nancy Larocque, Secrétaire-trésorière adjointe, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2017-12-476

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

#### Ordre du jour

1. *Ouverture de la séance*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Adoption du règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018*
4. *Période de questions*
5. *Clôture de la séance*

ADOPTÉE UNANIMEMENT

#### 3. Adoption du règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018

2017-12-477

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 443-2017 fixant les taux de taxation pour l'année financière 2018, et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

## Séance extraordinaire du 18 décembre 2017

### 4. Période de questions

Début : 17 h 33;

Fin : 17 h 33.

### 5. Clôture de la séance

2017-12-478

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Nancy Mignault, appuyée de Gaëtan Léveillé et résolu que la séance soit levée à 17 h 34.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

---

Robert Landry,  
Maire

---

Nancy Larocque,  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Robert Landry, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.